



CS_2023_54

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre, à neuf heures trente, se sont réunis Salle Festive de l'Espace Simone de Beauvoir à TREILLIERES, sur convocation adressée le dix-sept novembre deux mille vingt-trois, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Michel BRARD, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Géraldine PINSON-LERAY et M. Philippe CADOREL ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Yoann DORNER, Pierre LAUDEN, Yves TAILLANDIER et Mme Hélène COUTELLER ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Joël ARIZA et Jean-François RICARD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : M. Jean-Luc GRÉGOIRE et Mme Noëlle MARTEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Mme Christine CHEVALIER, MM. Jean-François CHARRIER, Yves DAUVE, Paul SEZESTRE, Arnel VION et Claude RINCE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET, MM. Jean-Michel CLAUDE, Laurent MERCIER, Jacques PRAUD et André RAITIERE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET et Philippe JOUNY ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : MM. Alain COUTRET, Pascal EVAIN et Roland SCLAVERANO ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD et Patrick PRIN ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Fabrice SANCHEZ ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Pascal DABIN, Jean-Marc JOUNIER (*pouvoir reçu de P. PAILLARD*) Joseph LANCREROT et Denis THIBAUD.

Secrétaire de séance : Yves TAILLANDIER

Titulaires : 57

Quorum : 29

Présents : 35

Votants : 36

Pouvoir : 1

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Édith MARGUIN, MM. Rudy BOISSEAU et Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : M. Patrick CORBEL ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : M. Jean-Luc BESNIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Joël JAMIN et Eric LUCAS ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Didier BROUSSARD, Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU et M. Raymond CHARBONNIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Daniel BENARD, Patrick BERNIER, Cédric BIDON, Claude CAUDAL, Yvon JACOB et Luc NORMAND ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Jacques LEGENDRE ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER, Jean-Guy CORNU, Thierry GRASSINEAU, Hervé CREMET, Frédéric LAUNAY, Pascal PAILLARD (*pouvoir donné à JM JOUNIER*), Youssef KAMLI et Vincent YVON.

APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2-2023

Le projet de décision modificative n°2-2023 est présenté aux membres du Comité syndical. Ce projet permet d'ajuster les crédits au budget et d'assurer un taux de réalisation satisfaisant.

Il n'y a pas de conséquences financières majeures, les principaux ajustements sont les suivants :

- concernant le fonctionnement, la réduction s'explique en grande majorité par la baisse de rémunération des travaux délégués (-1.4 M€) tant en dépenses donc qu'en recettes auprès des abonnés, une hausse légère des prévisions d'achats d'eau (+0.3M€) et enfin la perception des pénalités dues par les délégués dans le cadre de leurs contrats (+0.9M€).
- concernant l'investissement, l'augmentation s'explique en majorité par les acomptes pour travaux (4.3 M€ pour le feeder Loire et 1M€ pour le programme de travaux 2023), l'ajustement du programme des différents travaux à l'avancement réel (-0.9 M€) et le reste concerne les opérations pour ordre.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la décision modificative n° 2/2023, dont les vues d'ensemble, par section, se présentent ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

	DM1 2023 (pour mémoire)	Vote DM2 2023	Total budget 2023
DEPENSES			
011. Charges à caractère général	38 626 000,00 €	-1 178 100,00 €	37 447 900,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	2 643 000,00 €	-100 000,00 €	2 543 000,00 €
65. Autres charges de gestion courante	441 000,00 €	-37 850,00 €	403 150,00 €
66. Charges financières	1 112 000,00 €	0,00 €	1 112 000,00 €
67. Charges exceptionnelles	404 000,00 €	-37 000,00 €	367 000,00 €
68. Dotations amortissements, dépréciations, provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022. Dépenses imprévues	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
042. Opérations d'ordre transfert entre sections	11 306 000,00 €	-223 000,00 €	11 083 000,00 €
023. Virement à la section d'investissement	12 224 000,00 €	258 810,00 €	12 482 810,00 €
TOTAL des DEPENSES	66 806 000,00 €	-1 317 140,00 €	65 488 860,00 €
RECETTES			
70. Vente de produits, prestations services	60 204 000,00 €	-880 000,00 €	59 324 000,00 €
013. Atténuation de charges	50 000,00 €	-30 000,00 €	20 000,00 €
74. Subventions exploitations	43 000,00 €	8 960,00 €	51 960,00 €
75. Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76. Produits financiers	39 000,00 €	0,00 €	39 000,00 €
77. Produits exceptionnels	556 000,00 €	900 000,00 €	1 456 000,00 €
78. Reprises amortissements, dépréciations, provisions	0,00 €	6 900,00 €	6 900,00 €
042. Opérations d'ordre transfert entre sections	5 914 000,00 €	-1 323 000,00 €	4 591 000,00 €
002. Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des RECETTES	66 806 000,00 €	-1 317 140,00 €	65 488 860,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DM1 2023 (pour mémoire)	Vote DM2 2023	Total budget 2023
DEPENSES			
16. Emprunts et dettes assimilés	3 443 000,00 €	-166 735,00 €	3 276 265,00 €
20. Immobilisations incorporelles	622 000,00 €	-104 500,00 €	517 500,00 €
21. Immobilisations corporelles	104 400,00 €	19 517,00 €	123 917,00 €
23. Immobilisations en cours	34 949 000,00 €	4 474 500,00 €	39 423 500,00 €
27. Autres immobilisations financières	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
040. Opérations d'ordre transfert entre sections	5 914 000,00 €	-1 323 000,00 €	4 591 000,00 €
041. Opérations patrimoniales	1 300 000,00 €	3 068 950,00 €	4 368 950,00 €
TOTAL des DEPENSES	46 334 400,00 €	5 968 732,00 €	52 303 132,00 €
RECETTES			
10. Dotations, fonds divers et réserves	12 400 935,85 €	8 356,22 €	12 409 292,07 €
13. Subventions d'investissement	837 500,00 €	158 199,00 €	995 699,00 €
27. Autres immobilisations financières	182 000,00 €	0,00 €	182 000,00 €
040. Opérations d'ordre transfert entre sections	11 306 000,00 €	-223 000,00 €	11 083 000,00 €
041. Opérations patrimoniales	1 300 000,00 €	3 068 950,00 €	4 368 950,00 €
021. Virement de la section d'exploitation	12 224 000,00 €	258 810,00 €	12 482 810,00 €
002. Excédent d'investissement reporté	35 512 679,46 €	0,00 €	35 512 679,46 €
TOTAL des RECETTES	73 763 115,31 €	3 271 315,22 €	77 034 430,53 €

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Michel BRARD



CS_2023_54

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
 - sa transmission en Préfecture le 30/11/2023

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 30/11/2023

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.